**Formation annuelle sur l'indépendance**

0:09  
Avant d'entrer dans le détail du programme, découvrons ensemble les objectifs clés de cette formation. Le premier objectif de cette formation est de comprendre l'indépendance et son importance dans un cabinet d'audit et de conseil. Le 2e, c'est de saisir les enjeux de l'indépendance pour la réputation et l'éthique du cabinet en dernier.

0:32  
Encourager la signature du formulaire d'indépendance annuel et avant chaque mission de manière fluide et engagée. L'indépendance est un principe fondamental qui garantit la qualité de nos audits et de nos missions de conseil, ainsi que notre réputation auprès de nos clients des marchés financiers et des régulateurs.

0:55  
Nous allons explorer dans cette formation les différents aspects de l'indépendance et comprendre comment chacun de nous, à tous les niveaux du cabinet, est responsable de bas de sa préservation. Qu'est ce que l'indépendance ? Pour répondre à cette question, souvent lorsqu'on entend l'indépendance, notre esprit l'associe à des notions telles que l'objectivité dans son sens d'avoir la capacité de rester neutre et impartial dans ses actions ou décisions.

1:32  
On pense on pense aussi à l'autonomie, la capacité qui est la capacité d'agir seul ou sans dépendre d'une autre personne ou entité. On peut parfois aussi penser à l'éthique professionnelle dans son sens du respect des règles et des normes qui garantissent un jugement indépendant, ou même la transparence dans son sens d'être clair et honnête dans les décisions et rapports, sans se laisser guider par des intérêts personnels ou externes.

2:03  
Toutes ces idées sont relativement correctes. Toutefois, la définition la plus simple et complète de l'indépendance dans notre contexte est la suivante, l'indépendance signifie la capacité à mener nos missions sans influence externe, qu'elles soient financières, personnelles ou organisationnelles. C'est la garantie du respect des normes de qualité dans nos travaux et la fiabilité des résultats.

2:35  
Pourquoi l'indépendance est si cruciale ? Tout d'abord, elle garantit la fiabilité et la crédibilité de nos travaux, ce qui, à son tour, assure la confiance dans les États financiers présentés par exemple par absence de conflit d'intérêts.

2:53  
Un auditeur qui a des actions dans une société qu'il est chargée d'auditer. Il pourrait être tenté de dissimuler des informations négatives pour protéger la valeur de ses actions. C'est pourquoi il faut qu'il soit indépendant avant d'auditer un client ou une entreprise. Un autre exemple, dans le cadre de la prévention des fraudes et des erreurs comptables, l'indépendance permet à l'auditeur d'enquêter son parti pris et de détecter toute fraude ou erreur comptable.

3:27  
Deuxièmement, l'indépendance de l'audit renforce aussi la confiance des clients, des investisseurs et des régulateurs, car elle garantit des rapports financiers fiables et transparents. Par exemple, un investisseur qui sait que les comptes d'une entreprise ont été audités de façon indépendante sera plus confiant pour investir, car il sait que les chiffres ne sont pas influencés par la direction de l'entreprise.

3:51  
De même, les régulateurs et les clients peuvent être certains que les informations sont conformes aux normes et reflètent la réalité de l'entreprise. Et enfin, elle assure aussi l'indépendance. Elle assure la conformité aux réglementations locales et internationales. Après avoir défini le concept d'indépendance et explorer son importance, nous allons dans ce 2e chapitre nous pencher sur notre écosystème d'indépendance.

4:21  
Au centre de cet écosystème se trouve notre cabinet, entouré d'une diversité d'intervenants où chaque acteur joue un rôle crucial dans la préservation de notre objectivité et dans notre, par exemple vis-à-vis de nos clients, en évitant toute relation financière ou personnelle qui pourrait affecter notre jugement. Nos interactions avec eux sont guidées par des principes d'intégrité et de transparence. Quant aux banques ?

4:48  
En travaillant souvent avec des institutions financières, nous devons être particulièrement vigilants sur les relations commerciales qui pourraient affecter notre impartialité lors des audits des banques ou d'autres entités financières. Nous avons aussi le nec, qui est l'ordre national des experts comptables, des commissaires aux comptes et des comptables agréés.

5:10  
Qui est l'organisation qui régit la déontologie professionnelle en Algérie ? Il impose quant à lui les règles d'indépendance que nous devons respecter en toutes circonstances sous peine de sanction. Nous avons aussi sur le plan international, les standards internationaux à respecter comme l'i. SPISPA. Ces organisations établissent les normes mondiales d'éthique et d'indépendance. En suivant leurs directives, nous renforçons notre crédibilité.

5:36  
Et notre impartialité ? Tout en restant en conformité avec les attentes internationales. Les autorités de marché jouent aussi un rôle crucial dans le cadre de l'indépendance, comme la console en Algérie ou la SEC, à l'international ou aux États-Unis, elles veillent à la régulation et au respect des normes en imposant des obligations strictes en matière de conflit d'intérêt et de transparence, notamment vis-à-vis des sociétés cotées.

5:59  
Faisant partie de GT du réseau de GTAN, les autres GT Member Films partagent aussi nos engagements éthiques et nos principes de conduite professionnelle, assurant une cohérence globale dans la gestion de l'indépendance à travers les frontières en faisant appel à des experts et consultants externes, ces derniers apportent des compétences techniques tout en étant soumis aux mêmes règles d'indépendance que nos collaborateurs internes.

6:25  
Quant aux associés, les associés de notre cabinet, en plus d'être eux-mêmes indépendants des clients, les associés sont garants de l'indépendance de nos équipes sur les missions, ils supervisent les processus et s'assurent qu'aucun membre de l'équipe n'a de conflit d'intérêts pouvant compromettre l'objectivité des travaux.

6:43  
Parmi tous les acteurs qui composent notre écosystème, nous allons particulièrement nous intéresser dans cette formation aux collaborateurs, aux experts externes et associés afin de mieux comprendre leurs rôles et leurs responsabilités en matière d'indépendance. Ensuite, nous allons parler un peu du code d'éthique d'i SPA.

7:04  
Pour comprendre les obligations générales pour chaque membre du cabinet, nous devons nous nous répartir en 2 équipes, les collaborateurs et les experts externes d'un côté et d'un autre côté les associés. Pour les collaborateurs et les experts, nous sommes tenus de maintenir une distance professionnelle vis-à-vis des clients pour garantir une évaluation impartielle. En 2e lieu, nous devons déclarer tout conflit d'intérêts potentiel ou existant.

7:31  
Et en 3e position, nous devons respecter les règles d'indépendance financière. Par exemple, ne pas détenir des parts dans des entreprises que nous auditons en dernier. Nous devons procéder à la signature des formulaires d'indépendance dans les délais. Quant aux associés, ils sont-ils sont aussi responsables d'être indépendants vis-à-vis de nos clients, en évitant toute relation pouvant influencer pouvant influencer leur jugement.

7:56  
Mais d'un autre côté, ils sont également garants de l'indépendance des équipes, veillant à ce que les membres de l'équipe soient libres de toute influence lors des missions. Enfin, vous aurez deviné que l'indépendance n'est pas simplement une règle à suivre. C'est une philosophie qui guide chacune de nos actions au quotidien.

8:17  
Chaque décision que nous prenons doit être évaluée en fonction de son impact sur notre objectivité et c'est ce que nous allons détailler dans les chapitres à venir, notamment en termes de GTI requirement. Nous allons maintenant nous intéresser au code d'éthique de l'i. SPA, dont la lecture et la compréhension sont essentielles pour assurer le respect des normes professionnelles d'éthique international ou effect Standard Board for Account l'i SPA.

8:46  
Est un ensemble de principes et de normes d'éthique applicables aux professions, aux professionnels de la comptabilité dans le monde entier. Ce code couvre de nombreux domaines liés à la conduite professionnelle tels que l'intégrité, objectivité, la confidentialité, le comportement professionnel et les compétences professionnelles et diligentes.

9:07  
Les IIS ou international Independence Standards sont une section spécifique du code d'éthique de l'i. SPA qui traite les règles relatives à l'indépendance. Les IS sont destinées à assurer que les professionnels de la comptabilité agissent de manière indépendante, à la fois en fait et en apparence vis-à-vis des clients et des parties prenantes. En résumé.

9:30  
Le code d'éthique de l'i SPA fournit des lignes directrices pour gérer des situations éthiques complexes et maintenir la confiance du public dans la profession comptable. De ce fait, l'indépendance est souvent associée aux professionnels de la comptabilité et de l'audit en raison de leur rôle critique dans l'évaluation objective des informations financières. Toutefois, les principes d'indépendance s'appliquent également, bien que différemment, aux autres consultants dans les codes d'éthique, ce que nous allons voir dans le slide prochain.

10:02  
Le code d'éthique de l'E SPA fait une distinction entre les services d'audit et d'assurance et les autres services professionnels tels que le Conseil en gestion, fiscalité ou juridique. Les services de Conseil non liés à l'audit ne nécessitent pas les mêmes exigences d'indépendance en apparence que les services d'audit ou d'assurance, mais ils doivent respecter l'indépendance en fait.

10:25  
Cela signifie qu'ils doivent veiller à ne pas être influencés par des intérêts financiers, familiaux ou professionnels qui pourraient altérer leur jugement de l'i. SPAA donc des attentes d'indépendance proportionnées à la nature des services de consultants. Il est donc il exige une indépendance moindre requise. Contrairement aux auditeurs, les consultants ne sont pas toujours soumis aux mêmes exigences strictes en matière d'indépendance car leur service n'implique pas forcément une attestation publique comme les États financiers. Cependant, ils doivent.

10:55  
Éviter tout conflit d'intérêts qui pourrait compromettre leur objectivité en terme de conflit d'intérêts, les consultants doivent identifier et gérer les conflits d'intérêts potentiels, surtout lorsqu'ils fournissent des services à plusieurs clients, y compris des services à des entités concurrentes. Éviter et intégrité les consultants, qu'ils soient comptables ou autres, doivent adhérer aux mêmes principes d'éthique que les auditeurs, à savoir l'intégrité, l'objectivité et le comportement professionnel.

11:21  
Plus de ces 3 exigences pour les consultants les consultants dans les cabinets d'audit sont encore soumis à 2 autres exigences, à savoir, la limite sur les services, le cabinet d'audit les cabinets d'audit sont limités dans les services de conseil qu'elles peuvent offrir aux entités qu'elles auditent. Par exemple, elles ne peuvent pas fournir certains services juridiques, fiscaux ou de gestion à une entité auditée.

11:47  
La dernière exigence imposée aux consultants dans les cabinets d'audit serait la séparation des équipes. Des mécanismes de contrôle sont mis en place pour garantir que les consultants travaillant pour des clients auditables ne compromettent pas l'indépendance de l'équipe de l'audit. Après avoir défini l'indépendance, explorer son importance et situer notre position dans son écosystème, nous abourdons à présent les exigences de GTAL en matière d'indépendance.

12:17  
Dans les chapitres à venir, nous introduirons chacune de ces exigences qui s'appliquent à tous les cabinets membres de notre réseau. Chaque exigence fait l'objet des de contrôle spécifique et de diligence, telle que la signature des formulaires d'indépendance. Voici la liste des exigences de GTAL en matière d'indépendance imposée à tous les cabinets membres de notre réseau international.

12:43  
Nous allons maintenant introduire chacune de ces exigences à sa fois l'international relationship check in ou LIRC global stricted and conflict non domestic client ou NDCL, Independence and effects training Financial interest prohibited roses for audit client, global relationship database GRD, and other GTI requirements en dernier.

13:13  
J'ai remarqué que tout au long de ce chapitre, nous avons conservé ces termes en anglais. Ce choix est intentionnel car il reflète le langage courant et les procédures utilisés au sein du cabinet, ce qui nous aide à rester alignés sur les pratiques internes et à éviter toute confusion à l'avenir dans le cadre de notre engagement à maintenir les normes les plus élevées en matière d'éthique et de transparence, notre cabinet.

13:40  
Dispose d'une plateforme dédiée à la vérification des conflits d'intérêts. Avant d'accepter un nouveau client ayant des transactions à l'international, nous devons effectuer une analyse approfondie pour identifier toute situation potentielle de conflit qui pourrait nuire à notre capacité à servir nos clients de manière impartiale et professionnelle. Nous devons donc, à chaque demande, soumettre une IRC avant d'accepter de nouveaux engagements.

14:09  
Ou de fournir de nouveaux services à un client existant. Nous serons ensuite conviés à faire un suivi des réponses aux IRC reçues des autres GT Member Finds et déterminer si la relation identifiée contremettra l'indépendance ou entraînera un conflit d'intérêts avant même d'accepter un nouveau client, d'accepter de fournir de nouveaux services à un client existant. Dans l'autre sens, nous recevons souvent.

14:38  
Des IRC des autres cabinets mumfelprings. Ça sera des IRC entrants auxquels nous devons émettre une réponse dans un dans un délai de 3 jours ouvrables. Nous retenons donc que nous devons procéder à cette vérification des relations internationales de nos clients à chaque fois que nous proposons un service à un nouveau client potentiel ayant des transactions à l'international ou un nouveau service à un client déjà existant. Nous devons également.

15:05  
Procéder à cette vérification à chaque fois que nous devons proposer un service à un client situé dans la juridiction d'une autre JT Member Films ou lorsqu'un partenaire ou un employé de notre cabinet envisage de siéger au Conseil d'administration d'une entreprise lorsqu'on prévoit d'établir une relation commerciale significative. Tous ces cas font objet d'une vérification sur la plate forme des ARC.

15:34  
Il est utile de rappeler que les opérations internationales au sens de cette procédure incluent tous les lieux d'activité d'une entreprise situés dans d'autres pays. Les lieux d'exploitation comprennent les installations administratives, commerciales, de vente au détail, de services de fabrication, d'assemblage ou de distribution ou d'entrepôts. Ces lieux peuvent être des succursales des entités dormantes, des sociétés holdings ou des entités juridiques distinctes. Nous pouvons aussi compter les entités suivantes.

16:03  
Qui peuvent être incluses dans cette vérification, à savoir, les entités qui contrôlent le client directement ou indirectement des entités contrôlées directement indirectement par le client, par exemple, des filiales, un investisseur dont le client capable est capable d'exercer une influence significative sur le client, une entité investie directement ou indirectement par le client où le client est capable d'exercer une influence significative.

16:31  
En dernier, une entité sous contrôle commun avec le client, par exemple une entité sœur dans le cadre de son engagement vers l'intégrité, la transparence et la conformité GTALA mis en place des mécanismes rigoureux pour prévenir les conflits d'intérêts et assurer l'indépendance de nos interventions. Parmi ces ces mécanismes, la globale RESTRICTED list GRL la global Conflictted List GCL.

17:00  
Et aussi la NDCL liste. Ces listes jouent un rôle central que nous allons essayer de d'expliquer. Nous allons commencer par la GRL la global respected list. Les cabinets membres doivent déclarer dans la global respected list toutes les entités d'intérêt public ou public interest.

17:24  
Les PE sont des entreprises organisations dont l'activité a une importance significative pour le public et l'économie en raison de leur taille, de leur influence ou de leur domaine d'activité en général. Il s'agit de grandes entreprises cotées en bourse, d'institutions financières, d'assurances et parfois des entreprises importantes dans certains secteurs stratégiques pour le gouvernement. Quant à la GCL global Conflict list.

17:54  
Les cabinets membres doivent déclarer dans cette liste toutes les relations d'affaires significatives et les entités qui sont restreintes en raison de relations actuelles ou antérieures interdisant les services pouvant être fournis par le cabinet ou par d'autres cabinets membres. Cela peut également inclure les sociétés ou par exemple des partenaires de GT ou les employés sont membres du CA ou ont des intérêts financiers. Nous allons détailler ce volet dans le slide suivant.

18:24  
La dernière liste est la liste des clients non domestiques NDCL identifie. Elle identifie les situations où un cabinet membre fournit des services ou une entité à une entité ou à un client en dehors du pays où il est situé. Par exemple, le cabinet membre X situé dans le pays X peut fournir des services à une entité basée dans le pays y la liste ne prend pas en compte les individus ou les engagements prospectifs. L'intérêt de cette liste, c'est de couvrir les zones.

18:52  
Où j'ai découvrir les zones en terme de d'identification, de conflit d'intérêt dans les pays où il y a pas de représentation de GT, de GT, de GTAL. Voilà, contrairement aux 2 premières listes, la GCL et la GRL, la MTCL est une liste confidentielle qu'on ne peut trouver sur GT Connect. C'est une liste qui n'est accessible que par des personnes désignées préalablement par le cabinet. Enfin.

19:21  
Nous retenons qu'il ne s'agit pas seulement de consulter ces listes, mais aussi de les maintenir à jour en y intégrant les informations pertinentes en temps réel. Ainsi, la consultation de ces listes doit être effectuée avant toute acceptation et pendant tout le processus de prospection qu'on peut avoir au sein de notre cabinet. Dans la continuité de notre discussion sur les outils de gestion des conflits d'intérêts et de l'indépendance, il est essentiel d'aborder un aspect.

19:50  
Clé qui est les intérêts financiers. Ces intérêts représentent des liens financiers directs ou indirects qui pourraient influencer ou sembler influencer notre jugement professionnel, notre impartialité ou notre indépendance. Dans ce sens, chez TALA développé, une plateforme, les cabinets membres et les partenaires ainsi que les managers doivent maintenir un compte GIS actif et à jour et doivent s'assurer qu'ils ne détiennent pas certains intérêts financiers dans les entités citées dans la liste.

20:19  
Précédemment présenté, la GRL. Ainsi, le cabinet et les cabinets membres doivent effectuer un audit annuel des comptes JIS et agir en cas de non-conformité. Toujours dans le cadre des exigences de GTAL et de notre engagement envers l'indépendance et la conformité, nous abordons maintenant un point essentiel, les playbited rôles ou les rôles interdits. Ces rôles représentent des situations où un collaborateur ne peut pas cumuler ou exercer.

20:48  
Certaines fonctions, en raison des risques de conflits d'intérêts ou de compromission de notre indépendance, la politique de GTA, elle interdit aux cabinets membres et à leurs collaborateurs et aux entités affiliées d'exercer des fonctions d'audit légales ou d'assumer des rôles similaires impliquant la réalisation des services suivants, participation au CA ou tout organe de gestion ou de gouvernance similaire.

21:17  
L'exercice de responsabilité managériale de fonction de gestion ou la prise de décision managériale, les fonctions de suivi ou de contrôle continu des activités de l'entité, la supervision des activités de l'entité et de ses administrateurs, enfin l'exercice de fonction d'avocat ou de conseiller juridique au nom du client. Ces rôles sont interdits pour les clients d'audit et leur entité liée.

21:47  
Enregistrés auprès de la secte américaine ou lorsque ces services sont interdits par les normes d'indépendance, le code ISPA ou et, ou d'autres normes et réglementations professionnelles nationales. Nous passons maintenant à la GRD global relationship database qui est une des GTAL requirements ou les exigences du réseau de GD.

22:12  
Donc, la grd est un outil essentiel pour assurer la conformité aux normes d'indépendance. La rigueur dans la mise à jour et l'exactitude des données est la clé. Alors chaque cabinet membre doit fournir les les informations relatives aux clients, missions et relations professionnelles importantes. Ainsi, la mise à jour minimale est prévue tous les 7 jours ou dès qu'un changement est connu dans ce sens, les responsabilités des cabinets membres.

22:39  
Sont de maintenir l'exactitude des structures des groupes clients d'audit famille étudie la révision annuelle obligatoire des structures des groupes famille étudie pour les clients d'audit et mise à jour pendant la planification des audits. Ainsi, pour les clients non audit maintenance des données, soit par le cabinet ou le support de l'équipe centrale de recherche génial.

23:04  
Parmi les exigences de GTL figure aussi l'obligation de dispenser une formation sur l'indépendance. Cette exigence n'est pas simplement une formalité. La formation ou une formation régulière est approfondie, permet de sensibiliser tous les collaborateurs aux enjeux de l'indépendance, de prévenir les conflits d'intérêts et les situations à risque.

23:28  
Et ainsi d'assurer une compréhension commune des règles et des outils mis en place pour protéger notre indépendance. De ce fait, l'ensemble du personnel ayant des responsabilités directes ou indirectes envers le client est concerné par cette formation sur l'indépendance de façon annuelle. Cette formation est également destinée aux nouveaux collaborateurs dans le mois suivant leur arrivée au sein du cabinet.

23:54  
Soit avant la date prévue pour la signature de leur confirmation d'indépendance des New Drainers. Nous allons passer maintenant aux autres exigences de GTAL, qui sont un peu moins fréquentes dans notre quotidien, mais qui n'en restent pas moins importantes. Ces exigences concernent principalement les entreprises soumises à la régulation de la sexe, qualities and extension, notamment celles cotées en bourse ou opérant sur les marchés financiers américains.

24:23  
Bien que ces règles ne s'appliquent pas à tous nos clients, elles méritent d'être expliquées en détail, car elles reflètent les standards les plus élevés en matière d'indépendance et de conformité. Nous allons commencer par la gestion de patrimoine où nous comptons 3 interdictions par GTAL.

24:39  
Première interdiction étant l'interdiction d'exécuter des transactions sur les titres émis par des clients d'audit de la SEC. Les cabinets membres ne peuvent pas effectuer de transactions ou servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de titres émis par des clients d'audit régulés par la SEC. Cela inclut la négociation ou le courtage de ces titres, car cela pourrait entraîner une situation où le cabinet a intérêt direct dans le succès financier du client.

25:07  
Est l'interdiction d'accepter des commissions de recommandation. Les cabinets membres ne doivent pas recevoir des commissions pour avoir recommandé des services de conseil en investissement à leurs clients. Cela vise à éliminer tout biais financier qui pourrait compromettre l'impartialité de leur audit.

25:25  
Première interdiction concernant la la gestion de patrimoine et justement l'interdiction de tout service de gestion de patrimoine. Les cabinets membres ne doivent pas offrir de service de gestion de patrimoine aux clients d'audit Régis par la secte. Ces services incluent généralement la gestion d'investissement, la planification financière ou d'autres services financiers personnels. L'objectif est d'éviter tout conflit d'intérêts puisque le rôle d'un auditeur doit rester indépendant en toute de toute implication dans la décision ou les décisions financières du client.

25:56  
Les règles de la SEC visent à protéger l'indépendance des cabinets d'audit en exigeant une surveillance étroite par le comité ou les comités d'audit. Toute proposition de service par un membre de Jtl doit être soigneusement coordonnée, documentée et approuvée pour éviter les sanctions réglementaires. Dans ce sens, la principale exigence de la SEC est donc la préapprobation des services par le comité d'audit.

26:21  
Tout service audit ou non audit fourni à un client soumis à la secte doit être préapprouvé par le comité d'audit du client. Par conséquent, si un membre du réseau GTL est l'auditeur principal, tous les services d'audit et non audit proposés au client et à ses entités consolidées doivent être également préapprouvés par le comité d'audit. Exception, la préapprobation ne s'applique pas aux entités non consolidées ou.

26:48  
Aux filiales qui ne sont pas considérées comme des émetteurs à la SEC. Cependant, la préapprobation reste valable même pour les services non audits permis comme la conformité fiscale. Attention, le concept d'indépendance s'applique non seulement aux individus, les auditeurs, mais également au cabinet incluant les associés, les départements, les filiales et les entités affiliées même à l'international, toute violation d'indépendance par un individu.

27:18  
Peut affecter l'ensemble du cabinet. La dernière exigence de GTL vise à protéger l'indépendance et à réduire les risques juridiques et réputationnels pour le cabinet, tout en assurant une transparence totale dans les nominations des membres du Conseil d'administration. Toute nomination doit passer par une évaluation rigoureuse et respecter les procédures établies.

27:42  
Pour les entités réglementées par la SEC enregistrées auprès de la SEC ou entités affiliées à un client de la SEC, le personnel des cabinets membres, y compris les partenaires retraités et les consultants affiliés, ne peut pas siéger au Conseil d'administration. Cette interdiction vise à éviter tout conflit d'intérêts, préserver l'indépendance du cabinet et minimiser les risques juridiques et réputationnels.

28:08  
Pour les autres types d'entités, les cabinets doivent mettre en place des procédures d'approbation interne avant qu'un membre du personnel n'accepte une nomination au Conseil d'administration. Procédure doit inclure d'abord le lancement d'une vérification des relations internationales ARC. L'objectif est d'identifier d'éventuels conflits d'intérêts ou liens existants entre l'entité et les autres membres du réseau.

28:33  
La procédure doit aussi inclure l'interdiction stricte pour le personnel de siger, au Conseil d'administration d'un client auquel le cabinet fournit des services d'audit. Nous arrivons maintenant au 4e chapitre de notre formation qui porte sur l'importance et les bonnes pratiques de la confirmation d'indépendance. La confirmation d'indépendance est un pilier fondamental de notre processus de conformité.

28:59  
Car elle permet de s'assurer que chaque collaborateur, chaque équipe ou chaque intervention respecte les principes d'indépendance définis par notre cabinet et les régulateurs. Elle influence directement la responsabilité collective. Chaque collaborateur joue un rôle crucial dans le maintien de l'indépendance et de l'intégrité du cabinet. La confirmation d'indépendance est un acte concret qui renforce notre culture d'équipe et notre engagement commun à agir de manière éthique et transparente.

29:28  
Elle influence aussi la conformité réglementaire. Respecter ces procédures assure la la conformité avec les normes professionnelles et légales et la confirmation d'indépendance est un outil indispensable pour démontrer que nous respectons ces exigences et que nous prenons des mesures proactives pour éviter tout manquement en dernier. La confirmation d'indépendance influence également la qualité de nos services, une indépendance maintenue garantie des services de haute qualité et renforce la réputation du cabinet.

29:59  
Maintenant que nous avons compris l'importance de la confirmation régulière d'indépendance, il est temps de passer aux bonnes pratiques pour mettre en œuvre cette confirmation de manière efficace et pérenne. L'exactitude, c'est l'une des bonnes pratiques clés pour une confirmation d'indépendance efficace.

30:14  
Assurez-vous, lorsque vous renseignez les formulaires d'indépendance, que toutes les informations fournies sont exactes et à jour. Par exemple, un manager travail travaillant sur un projet pour un client dont le PDG est un ancien collègue ou un ami proche. Il doit mentionner explicitement cette relation dans la confirmation d'indépendance. La 2e bonne pratique est la transparence. N'hésitez pas à déclarer toutes les relations et intérêts financiers pertinents sans omission.

30:41  
Par exemple, si vous êtes désigné pour auditer une entreprise cliente et vous Découvrez que votre frère y occupé le poste de directeur financier, bien que ce lien familial n'ait pas de rapport direct avec la mission, il est impératif de le déclarer dans votre confirmation d'indépendance pour respecter les exigences d'objectivité et de transparence. La 3e et l'avant dernière bonne pratique est le respect des délais. Remplissez et soumettez le formulaire dans des délais impartis.

31:10  
Imaginez un auditeur qui commence une mission sans avoir déclaré un conflit d'intérêts potentiel à temps, par exemple un lien familial ou une relation d'affaire avec le client en cours de mission. Cette relation est découverte. Elle va entraîner l'arrêt immédiat du projet ou de la ou de du collaborateur, des frais supplémentaires pour l'entreprise et une atteinte à la réputation du cabinet en dernier. La dernière bonne pratique est la confidentialité.

31:39  
Traiter les informations sensibles avec la plus grande confidentialité et ne partager votre formulaire d'indépendance qu'avec les parties autorisées. Plus concrètement, je vous donne un exemple, un auditeur nommé par exemple Ahmed est assigné à une mission pour auditer une grande entreprise. En complétant sa confirmation d'indépendance, Ahmed réalise qu'il a travaillé dans cette même entreprise il y a 3 ans.

32:02  
Les bonnes pratiques, c'est que Ahmed mentionne ce lien dans sa confirmation d'indépendance de manière claire et en respectant les instructions du cabinet, c'est évident. La 2e bonne pratique est que Ahmed doit partager uniquement les informations nécessaires, dates et rôles occupés dans l'entreprise et s'abstient de les détails non pertinents qui pourraient compromettre la confidentialité de l'entreprise cliente ou de son ancien employeur. Il doit également ne partager ce formulaire qu'avec les personnes autorisées. Enfin.

32:32  
Nous retenons que sans ces bonnes pratiques claires, nous risquons de négliger parfois des conflits d'intérêts potentiels ou exposer le cabinet inutilement à des risques réglementaires ou réputationnels. Sinon, on pourrait aussi affaiblir la confiance que nos clients et partenaires nous accordent. Dans certains cas, jusqu'à présent, nous avons défini ce qu'est l'indépendance, son importance dans le maintien de la confiance et de l'intégrité, ainsi que les exigences de GTAL et les bonnes pratiques pour la préserver.

33:01  
Cependant, il est essentiel de comprendre que malgré ces mesures préventives, des violations peuvent survenir. C'est pourquoi il est crucial de se pencher sur les sanctions en cas de violation de l'indépendance. Les sanctions ne sont pas seulement des mesures punitives, mais elles jouent également un rôle dissuasif et éducatif. Elles renforcent la crédibilité des processus et rappellent à tous les acteurs l'importance de respecter les principes d'indépendance. La violation des règles d'indépendance peut avoir des conséquences.

33:31  
Grave, il y aura des sanctions internes, des répercussions sur la réputation ou des sanctions externes. Les sanctions internes peuvent aller d'une suspension ou une exclusion d'émission ou un impact sur l'évolution de carrière ou répercussion sur la réputation. Toute compromission d'indépendance nuit à la crédibilité de notre cabinet et peut entraîner une perte de confiance de nos clients et des marchés.

33:56  
Les sanctions externes peuvent être des amendes infligées par les régulateurs ou une perte de licence professionnelle ou de certification. Pour garantir le respect de l'indépendance au sein de notre réseau de cabinets GTAL, un cadre de sanctions clair et cohérent a été établi. Ce cadre s'applique à tous les cabinets membres et vise à assurer une application uniforme des règles tout en tenant compte de la gravité des violations et de leur récurrence.

34:23  
Le tableau que je vais vous présenter est organisé en 3 colonnes principales, la première colonne décrit les types de violations ou les manquements aux politiques, aux procédures, la 2e colonne indique les actions correctives ou disciplinaires prévues pour une première violation de la part du cabinet membre et la 3e colonne précise les mesures renforcées en cas de violation répétée. Je vais maintenant afficher le tableau complet pour que vous puissiez le consulter. Prenez quelques instants pour le parcourir et observer la structure et les détails.

34:56  
Ce tableau est un outil essentiel pour maintenir l'intégrité et la confiance au sein de notre réseau. Il rappelle que l'indépendance n'est pas seulement un principe, mais une pratique qui doit être respectée et protégée. Les sanctions progressives garantissent que les manquements sont traités de manière juste et efficace.

35:21  
Dans le cadre de notre engagement à respecter les normes d'indépendance et d'intégrité, nous avons mis en place 3 étapes clés de confirmation d'indépendance. Ces confirmations permettent de garantir la conformité aux exigences réglementaires et déontologiques ainsi que de préserver la crédibilité et la réputation de notre cabinet, la première étant la confirmation après un mois de recrutement. Cette première étape permet aux nouveaux collaborateurs de confirmer qu'ils ont pris connaissance des exigences en matière d'indépendance.

35:51  
Ils attestent ainsi de leur compréhension des règles applicables et de leurs et de leur engagement à les respecter dès le début de leur parcours au sein du cabinet. En 2e lieu, nous devons confirmer notre indépendance avant chaque début de travaux sur une mission nouvelle. Avant d'entamer une mission, même avec un client déjà existant, chaque collaborateur doit vérifier et attester de son indépendance par rapport aux clients concernés.

36:19  
Cette étape est essentielle pour évaluer tout éventuel conflit d'intérêt et assurer une conformité. Une conformité continue. En dernier, nous avons la confirmation annuelle. Une fois par an, tous les membres du cabinet confirment leur leur indépendance vis-à-vis de l'ensemble du portefeuille clients. Cela garantit un contrôle global et systématique de l'indépendance au niveau de notre cabinet. Ces 3 formulaires constituent des constituent des piliers fondamentaux.

36:49  
Fondamentaux pour maintenir les plus hauts standards de qualité et de confiance dans nos prestations. Maintenant, tenter de détailler et d'expliquer chaque rubrique de ces formulaires. Nous allons donc nous intéresser à la première étape qui est la confirmation après un mois de recrutement. Les principales rubriques de ce formulaire incluent d'abord la politique et le cadre qualité.

37:17  
Le. Le collaborateur confirme avoir pris connaissance du cadre qualité et des politiques appliquées dans ses activités quotidiennes. Cela garantit une intégration rapide au standard de travail exigé par notre cabine 2e rubrique de ce formulaire est destiné aux managers et aux Partners. Il s'agit de leur déclaration sur.

37:35  
Sur le système d'indépendance globale ou GIS, ils attestent que leur portefeuille d'investissements déclaré dans le GIS est complet, exact et à jour pour les managers uniquement. Ils doivent également confirmer avoir déclaré et obtenu l'autorisation pour tout intérêt financier dans des entités restreintes au niveau global.

37:56  
En dernier, tous les collaborateurs doivent confirmer, avoir lu, compris et respecté la Politique de confidentialité du cabinet qui couvre à la fois les informations relatives aux clients et les documents internes. Maintenant à la confirmation d'indépendance avant chaque début de mission, ce formulaire est une étape essentielle avant de commencer toute mission, qu'il s'agisse d'un nouveau client ou d'un client existant.

38:20  
Pour le pour le renseigner, vous recevrez en général un lien Microsoft sur Microsoft forms de la part de votre manager. Les principaux points abordés dans ce formulaire sont les informations personnelles. Alors chaque collaborateur renseigne son nom, sa fonction et les détails relatifs à la mission, type de mission et entité cliente. Deuxièmement, la conformité aux politiques d'indépendance. Le collaborateur confirme avoir pris connaissance des politiques d'indépendance et atteste le respect.

38:49  
En 3e lieu, il s'agit de l'évaluation des intérêts financiers. Une série de questions permet d'identifier d'éventuels intérêts financiers directs ou indirects, y compris ceux liés à des membres de la famille susceptibles de constituer une menace pour l'indépendance. En 4e position, les relations professionnelles ou familiales. Le formulaire demande de déclarer toute relation d'affaire ou tout emploi familial chez le client.

39:15  
Ou ses filiales en précisant si les détails, en précisant les détails si nécessaires. La 5e et dernière rubrique est dédiée aux déclarations supplémentaires. C'est une section qui est prévue pour signaler tout autre fait qui pourrait être perçu comme une menace à l'indépendance. En complétant ce formulaire, chaque collaborateur contribue à préserver l'intégrité et la crédibilité de notre cabinet tout en renforçant notre engagement envers nos obligations réglementaires et professionnelles.

39:46  
Après avoir présenté les 2 premiers formulaires, nous passons maintenant au dernier le formulaire de confirmation d'indépendance annuelle. celui-ci est le plus global et le plus complet, couvrant l'ensemble des aspects liés à l'indépendance évoqués durant toute cette formation. La première section au rubrique de ce formulaire est la politique.

40:09  
Du cabinet sur l'indépendance. Cette section sert à confirmer que vous êtes au courant des politiques et procédures internes en matière d'indépendance, d'éthique professionnelle et de qualité. Ces politiques sont le socle sur lequel repose notre pratique professionnelle. L'objectif est de vérifier que vous avez pris connaissance de ces politiques d'indépendance. Si vous avez des doutes ou des questions, signalez les ici.

40:33  
Cette section permet de vérifier que vous êtes informé des règles à respecter en matière d'indépendance. La 2e section est les intérêts financiers. L'indépendance peut être mise en danger si vous ou vos proches détenez des intérêts financiers dans des entités avec lesquelles nous travaillons, en particulier dans les entités listées dans la GRL.

40:57  
L'objectif est d'identifier tout conflit potentiel lié à des intérêts financiers. Cette section est particulièrement importante pour les partenaires et les managers car leur position pourrait impliquer des conflits d'intérêts plus directs, déclarer toute participation financière dans des entités interdites, comme mentionné dans la politique d'indépendance du cabinet dans cette section.

41:23  
Tout en restant dans le même thème, examinant à présent une 2nde section liée aux intérêts financiers, il s'agit des déclarations dans le Global Independence System. Le GIS, comme déjà présenté, est un système centralisé utilisé pour suivre les investissements financiers des employés, notamment pour éviter les conflits d'intérêts. Et il est crucial que vous mainteniez ce système à jour, particulièrement après tout changement d'investissement, le cas échéant.

41:52  
L'objectif est d'assurer que vous respectez les obligations de déclaration dans le JS. Confirmez dans cette section que vos investissements et ceux de votre famille immédiate sont correctement reportés et à jour. Passons maintenant à la section consacrée aux relations professionnelles, une relation professionnelle étroite avec un client d'audit.

42:17  
Peut potentiellement affecter l'objectivité et l'indépendance du travail effectué pour ce client. L'objectif est d'éviter tout conflit d'intérêt découlant des relations professionnelles proches avec des clients d'audit. Cette section est donc essentielle pour maintenir une séparation claire entre les relations professionnelles et la pratique d'audit déclarée. Toute relation professionnelle avec un client d'audit qui pourrait constituer un conflit d'intérêt.

42:46  
Section suivante aborde quant à elle les relations familiales et personnelles. Parfois, les relations familiales ou personnelles peuvent introduire des billets involontaires dans le travail, en particulier lorsqu'un membre de votre famille proche occupe un rôle influent dans une entité cliente. L'objectif est d'identifier toute relation familiale susceptible de créer un conflit d'intérêts.

43:10  
Déclarer toute relation avec un membre de la famille qui pourrait constituer un conflit d'intérêts. Cela inclut des situations où un membre de votre famille pourrait avoir une influence sur un client ou la préparation de ses États financiers. Ensuite, ce formulaire traite les cadeaux et l'hospitalité. Accepter des cadeaux ou des invitations peut parfois être perçu comme un moyen d'influencer une décision.

43:37  
Cette section vous permet de signaler toute situation où cela pourrait poser un problème. L'objectif est de s'assurer que les cadeaux ou l'hospitalité reçu ne compromettent pas votre indépendance. Déclarer toute réception de cadeaux ou d'hospitalité à moins que ceux-ci ne soient jugés de faible valeur. Cette prochaine section est dédiée aux autres risques d'indépendance, certaines situations qui ne sont pas couvertes par les sections précédentes.

44:07  
Pourrait néanmoins compromettre l'indépendance comme des menaces potentielles qui n'ont pas été identifiées initialement. L'objectif est d'identifier toute autre menace potentielle à l'indépendance. Si vous avez connaissance d'une situation ou d'un événement susceptible de compromettre votre indépendance, vous devez le déclarer ici arrivant à la fin de ce formulaire. Cette avant-dernière section est dédiée à la formation continue, le CPD.

44:36  
Et l'exigence minimum pour maintenir vos compétences et vos connaissances à jour dans le domaine de l'audit et des autres non professionnelles. L'objectif de cette section est de vérifier que vous avez respecté les exigences de développement professionnel continu. Lister les formations suivies et indiquer le nombre d'heures. assurez-vous que le que la formation couvre des sujets pertinents, notamment dans les domaines techniques liés à votre spécialité.

45:04  
Enfin, nous terminons avec la confidentialité. Confirmez que vous avez pris connaissance de la Politique de confidentialité et que vous vous engagez à les à la respecter avant de signer ce document. Les questions fréquentes que nous avons l'habitude de recevoir et leur réponse. La première question, c'est Que faire si je ne comprends pas une question du formulaire ?

45:35  
Je vous propose de contacter votre responsable ou le politique manager pour obtenir des clarifications. La 2e question fréquente que nous avons l'habitude de recevoir est la suivante, que signifie une réponse non à une des questions du formulaire ? Je vous réponds que cela indique une non-conformité potentielle. Vous devrez donc fournir des explications détaillées et prévoir des mesures correctives.

46:00  
La dernière question que nous avons l'habitude de recevoir est, comment signaler un changement après la soumission initiale ? Après la soumission initiale ? Si vous constatez des changements, mettez à jour vos informations sur le formulaire et envoyez le formulaire d'indépendance de nouveau à votre manager et au Head of people and Culture. En mettant le quality manager en copie, nous arrivons à la fin de cette formation.

46:26  
Pour prolonger votre apprentissage et vous accompagner dans l'application des concepts apportés, nous mettons à votre disposition une sélection de liens utiles et de ressources complémentaires que vous pouvez retrouver sur GT Connect. Merci pour votre attention et votre participation à cette formation.